

renseignement dun protocole dexpertice

Par **moutarde62620**, le **24/05/2019** à **13:11**

bonjour je me suis rendu chez mon garagiste pour annuler la vente vice caché... l'expert a fait signer un protocole entre les parties et annuler la vente de ma voiture ... ayant vu le croquis le lendemain du mail que mon assurance a envoyé j'ai compris trop tard que je n'aurais pas dû signer même l'expert aurait vu le mail que le garagiste a fait à l'assurance pour me nuire et décaisser le sinistre plus mes deux chèques il aurait dû me dire voir mon avocat je voudrais savoir si je peux faire annuler ce protocole car c'est grave ce qu'il m'a fait je me suis fait fiché banque de France à cause de mes deux chèques qui n'auraient pas dû être encaissés car l'argent a été viré sur son compte et le mail que l'assurance m'a envoyé prouve bien l'arnaque du garagiste... merci de me renseigner cordialement mme Tronet